

Bilan d'activité de Manivelles Occitanes

Année 2011

L'année 2011 a été malheureusement endeuillée par le départ de notre ami François Oster.

1. Participation collective à des animations :

Cette participation a plusieurs buts :

- * bien sûr, apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent
- * faire connaître l'orgue de barbarie et son histoire, expliquer son fonctionnement
- * mais aussi ces manifestations sont l'occasion de nous rencontrer et de faire vivre l'association.

Nous avons pu animer plusieurs manifestations :

12 juin 2011 : Castelnau : Participation Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL

19 juin 2011 : Bon Repos Riquet : Participation : Gérard Misraï, Michel MARQUIE et Suzon MOREL

03 juillet 2011 : Bressols : Participation Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, André et Monique BAYLE, Robert et Danièle COLOMINA

18 septembre 2011 : fête du jouet à LHERM Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, André et Monique BAYLE

19 novembre 2011 : Marché au gras de PECHABOU : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Bernard et Marie Thérèse PUGINIER.

3-4 décembre 2011 : Téléthon à LHERM : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

11 décembre 2011 : marché de Noël de GRATTENTOUR : Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Jean Louis IBRES, Bernard et Marie Thérèse PUGINIER.

19 décembre 2011 : Marché de Noël de SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE.

2. Festivals et rassemblements :

Les festivals sont l'occasion de rencontrer d'autres tourneurs au-delà des frontières de notre association. L'inscription collective en tant qu'association n'est pas acceptée par les festivals. Aussi chacun s'est inscrit individuellement :

Festivals organisés par les municipalités :

BRESSOLS : 30 juillet 2011 : Organisé à l'initiative de Jean Louis Ibres, ce mini-festival a été l'occasion d'inviter d'autres tourneurs de la région à se joindre à nous : Gérard Sabatier, André et Martine Mansion, Philippe Parasotte, Guy Bouchard, et des professionnels : Sylvette, Christian POUZAUD, Cathy et Ben

HORGUES : 02 octobre 2011 : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

Rassemblements organisés par les tourneurs

SARLAT : 16 et 17 avril : A l'initiative de l'association Retour de manivelles. : Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André et Monique BAYLE. Ce rassemblement a été fait à l'initiative de Bernard CAUDROY. Ce rassemblement a été l'occasion de fonder l'association Retour de manivelles. A cette occasion, Manivelles Occitanes a servi, comme l'an dernier, de support pour la déclaration à la SACEM en attente de la création de la nouvelle association. A noter qu'il a été entendu que, même sans adhérer à « Retour de Manivelles », les adhérents de « Manivelles occitanes » pourraient participer aux manifestations organisées par retour de manivelles comme le rassemblement de Sarlat qui sera renouvelé en 2012 le 14 et 15 avril.

MUDAISON : 10 et 11 septembre : rassemblement des constructeurs d'orgue : Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André et Monique BAYLE., Michel MARQUIE et Suzon MOREL.

L'an prochain, le 4^e rassemblement des constructeurs amateurs d'orgue de barbarie aura lieu en Bretagne à Erquy les 8 et 9 septembre 2012.

Outre la future association « retour de manivelles », il faut aussi signaler que certains membres de manivelles occitanes sont aussi adhérents d'autres associations du domaine de l'orgue de barbarie « Ritournelles et Manivelles » et l'AAIMM.

3. La participation à la vie de LHERM et de sa région :

Il faut également noter la participation aux animations spécifiques de LHERM et de sa région : LHERM étant le siège de l'association, il est normal d'avoir une présence particulière sur le site :

26 juin 2011 : Animation de l'apéritif de la fête locale de LHERM Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François HAU et Claudine FASQUEL.

17 septembre 2011 : Fête du jouet à Lherm : Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, André et Monique BAYLE

19 septembre 2011 : Participation à la réunion des associations de la communauté de commune du Saves

4 décembre 2011 : Téléthon LHERM : Bernard et Marie-Claude TAILLEFER, François HAU et Claudine FASQUEL. Michel MARQUIE et Suzon MOREL

7 décembre 2011 : Arbre de Noël des enfants de Lherm Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André BAYLE.

4. Rémunération des manifestations (Rappel):

(Rappel) La première assemblée générale de l'association avait distingué plusieurs types de manifestations :

* Les interventions « institutionnelles » (par exemple la participation à la journée des associations de LHERM) : elles ne donnent pas lieu à demande de contribution et les frais éventuels sont pris en charge par l'association.

* Les réponses à des sollicitations pour animations organisées par un comité des fêtes ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante, ...): Il convient, même si nos « tarifs » sont moins élevés que ceux des professionnels de l'animation, de ne pas leur faire une concurrence déloyale par une gratuité. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part ; La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention. Le tarif de base de la prestation a été fixé à 200 euros pour l'intervention quelque soit sa durée (de 2 heures à la journée) avec prise en charge du repas de midi pour les intervenants et éventuellement prise en charge des frais de déplacement selon la distance. Ce tarif peut toutefois être modulé en fonction de la réalité de la prestation (pas exemple si un seul intervenant est libre pour deux heures ou à l'inverse si on nous demande une prestation d'une semaine complète)

* les animations organisées par « une œuvre caritative ». Nous pouvons être sollicités pour animer une journée à vocation caritative (exemple Vaincre l'autisme" ; 4 et 6 juin : 2 membres ont participé). Il s'agira d'un engagement individuel à décider au coup par coup, le membre de l'association sollicité pouvant contacter d'autres membres pour l'accompagner. L'association ne figure pas en tant que telle au moment de la manifestation, ne demande pas de paiement ni ne prend en charge le déplacement.

* les interventions individuelles : chacun reste libre d'intervenir dans une maison de retraite, sur un marché, dans un restaurant à côté de chez lui etc... Ces animations ne sont pas organisées par l'association, les indemnités éventuelles versées ou les frais engagés sont personnels. A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même

Il faut noter que la demande des organisateurs de manifestations porte rarement sur la présence de plusieurs orgues. Intervenir à deux couples est souvent un maximum.

5. Frais de déplacements (rappel):

Le principe de remboursement des frais de déplacement est le suivant. Chaque adhérent peut demander le remboursement de ses frais de véhicule si ceux-ci dépassent 25 euros. La distance retenue est celle entre le domicile du membre et le lieu de la manifestation calculé par Via Michelin. Le barème retenu est de 16,8 centimes d'euros au kilomètre (calcul à réactualiser en fonction de l'étude de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

<http://www.compensationco2.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=52820&p1=00&p2=12&ref=17597>

)

6. Matériel d'Animation pédagogique

Référent : François HAU

L'association dispose de

- Une exposition sur le fonctionnement et l'histoire de l'orgue *
- Une maquette pédagogique mise à disposition par Bernard Taillefer (Mini orgue avec 1 flûte et 1 soupape)
- Quelques pièces détachées : flûtes anches...
- Deux montages vidéo : l'un fait par GPTO sur l'assemblage d'un orgue, l'autre fait par Bernard Caudroy sur la réalisation d'un arrangement)
- Un petit fascicule reprenant l'essentiel de l'exposition

L'exposition pourrait aussi être enrichie dans plusieurs directions en fonction des interventions projetées:

- * histoire de la notation musicale
- * iconographie pour présenter les décorations de différents orgues de barbarie
- * classement des instruments de musique (organologie)
- * ...

Dans l'immédiat cependant, le matériel semble suffire pour enrichir les animations musicales demandées.

Deux animations pédagogiques dans les écoles ont eu lieu cette année : une le 23 juin à l'école de Bressols, en lien avec la manifestation de Bressols, une autre le 7 avril à Burlats (Le Moulin des Sittelles Musiphiles)

7. Aide à la construction d'orgue

Référent : Bernard TAILLEFER

- les conseils individualisés aux constructeurs amateurs
- l'usinage de pièces nécessitant un outillage particulier (flûte de pan...)
- on pourrait également envisager des achats groupés de pièces (cuir, ressorts...)

Bernard, avec l'aide de Robert, a réalisé un cahier de construction avec les plans Disponible chez Bernard Taillefer

8. Aide à la conception d'arrangements

Référent François HAU

- aide à la recherche de fichier midi ou de partition
- explication pour l'utilisation d'outils (CUBASIS, HARMONY, ...)

- aide individualisée à l'arrangement (notions de solfège, notions d'harmonie, spécificité d'arrangements pour orgue)
- échange d'arrangements entre les membres.

Cette activité a permis de réaliser pour le festival de Horgues deux cartons de chansons locales : « le refuge » et « de cap ta l'immortelo ». (Arrangements de François Hau et de Robert Goux).

A noter qu'il est envisagé par l'association « retour de manivelles » d'organiser une activité arrangement plus structurée.

9. Aide à la réalisation de carton:

Bernard TAILLEFER a réalisé une machine à perforer que François HAU met en œuvre pour réaliser quelques cartons.

Cette perforatrice permet

- de réaliser à la demande des cartons sur des airs qui ne se trouvent pas chez nos arrangeurs (exemple : les airs des bals traditionnels)
- éventuellement de reprendre des arrangements existants et de les adapter pour qu'ils soient plus faciles à chanter. Attention toutefois aux problèmes de droits d'auteur.
- De fournir un outil pédagogique complémentaire, permettant de montrer à ceux qui s'y intéressent l'ensemble de la chaîne de production de musique mécanique de la construction de l'orgue à la réalisation des cartons.

Aujourd'hui, le carton acheté par « Manivelles Occitanes » a été revendu aux différentes personnes qui le souhaitent (François Hau, Robert Goux, André Bayle et des personnes de Retour de Manivelles).

Le prix de la matière première « carton » est d'environ 40 centimes le mètre, ce qui pour un air de longueur moyenne revient à 6 euros le carton.

François Hau est disposé à réaliser à la demande les cartons pour les membres de manivelles occitanes au prix de la matière première.

Pour information, « Retour de Manivelle » se propose d'ouvrir un service de confection de carton à la demande à partir de la bibliothèque de fichier midi qu'elle veut constituer, et du stock de carton qu'elle veut posséder en propre pour un prix de 30 euros le carton.

10. La communication:

L'association dispose d'une carte de visite et d'un logo. Le modèle de carte de visite peut être personnalisé par chaque adhérent. Aujourd'hui, la présence dans les manifestations assure notre publicité.

Nous avons également un site internet. La question à présent serait de faire vivre ce site. La mise à jour est très simple. La question est de savoir si des rédacteurs sont prêts à donner des contributions.

Une plaquette de présentation de l'association (objectifs de l'association et conditions d'interventions pour les animations) avait été envisagée mais n'a pas été réalisée

Bernard TAILLEFER reste le correspondant des radios locales pour toute intervention.

11. Rencontre locale :

La manifestation de Bressols a été l'occasion de faire une rencontre débordant les simples membres de l'association.

La rencontre de Mudaison a été également l'occasion de se rapprocher de JTM's du Sud de la France.

12. Le développement :

Les objectifs de l'association restent d'être une association très locale, à taille humaine de personnes désireuses de tourner ensemble sur Midi Pyrénées. Il n'y a donc pas de recherche d'adhésion systématique mais les personnes qui le souhaiteraient sont bienvenues.

Suite notamment à la rencontre de Mudaison, nous sommes à présent 16 couples d'adhérents. Nous étions 10 l'an dernier.

13. Autres activités :

Les évolutions prévues à l'AG 2011 ont été réalisées. D'autres activités pourront être envisagées pour 2012 selon les propositions qui seront faites par les membres.

14. Rapport Financier :

Robert Goux présente le rapport financier. Le résultat du troisième exercice est positif.

a) Frais bancaires :

Afin de diminuer les frais bancaires, l'abonnement à la banque en ligne a été supprimé.

b) Demande de subvention:

La commune de Lherm nous a subventionnés à la hauteur de 300 euros

c) Cotisation

Pour 2011, la cotisation était fixée à 25 euros. L'assemblée générale devra décider le montant pour 2012.

d) Utilisation du patrimoine

Le bilan financier présente un avoir numéraire positif sur le CCP, placé en partie sur un livret A
Outre cette somme d'argent, le patrimoine de l'association se compose des panneaux de l'exposition.

La maquette d'orgue est la propriété de Bernard TAILLEFER. La perforatrice est la propriété de Bernard TAILLEFER. Le stock résiduel de carton est la propriété de François HAU et de Robert GOUX.

e) Besoin d'exploitation:

compte d'exploitation - dépenses

- Quels sont les besoins financiers de l'association ? Pour quoi faire ?
- Quelles dépenses l'association peut-elle prendre en charge ?

compte d'exploitation - recettes

- Montant de l'adhésion ?
- Montant de la Facturation des animations

15. Rappel de déontologie

- le respect des lois (déclaration SACEM, ...)
- le respect des auteurs compositeurs arrangeurs (noms sur les cartons ?)
- le respect du public (prestation musicale et présentation de qualité)
- la concurrence avec les professionnels